

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EWETA DU MARDI 19 MAI 2009
PROCES-VERBAL

Présents :

MM. Emmanuelidis, Noel, Hubert, Gribomont, Niset, Procureur, Chardon, Drion, Trepagne, Portion, Goffinet, Nagant, Lorenzonetto,
Mmes Elias et Henrotte

Procuration :

De M. Afano pour Guy Niset

Excusés :

MM. Steffen, Marchant, Manset, Afano et De Grootte

Rédactrice :

Mme Angelozzi

Le conseil d'administration est valablement constitué.

Approbation du [procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 janvier 2009](#)

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Situation financière de l'EWETA

- Prévision budget 2009

Suivant les dernières mises à jour des prévisions budgétaires 2009, on constate à présent un déséquilibre de 16.317 €. Ceci dû au poste budgétaire « formations du FSEW » d'un montant de 25.000 € qui, par omission, n'avait pas été comptabilisé en charge.

Et donc un travail de remise en équilibre du budget 2009 est en cours.

A la demande d'un administrateur, il est précisé que la piste de financement d'un emploi EWETA par le Fonds Maribel social a été écartée car les OS n'y étaient pas très favorable d'une part et d'autre part, l'EWETA ne pouvait pas en bénéficier en tant que fédération. Entretemps, la décision de mettre 2 emplois en préavis a de toute façon été prise par l'EWETA, ces préavis sont en cours depuis le 1er mars 09.

Parmi les prévisions budgétaires 2009 supplémentaires à envisager, on peut citer des nouvelles pistes comme : un reliquat du Fifr d'environ 4.700 €, l'appel à projet de la Ministre Arena afin de promouvoir le secteur de l'Economie sociale que l'EWETA va introduire en collaboration avec SAW-B, et les formations/séances d'info payantes organisées par l'EWETA.

Dossier investissement : info de l'AWIPH et du Cabinet

Le projet d'arrêté est passé en 2ème lecture au Gvt wallon le 23 avril, il sera soumis pour avis au Conseil d'Etat le 20 mai et repassera en dernière lecture au Gvt Wallon le 27 mai.

L'EWETA essaie d'obtenir auprès du représentant du cabinet Donfut la prise en compte des dépenses équipement dès 2009.

Dossier classification de fonctions : rapport réunion du 8 mai 09

Face au maintien des positions respectives de chacun des partenaires sociaux,

Pour rappel, la position de l'EWETA :

Cat 1 : 8,7491 - Cat 2 : 8,8056 - Cat 3 : 8,8622 - Cat 4 : 9,0268 - Cat 5 : 9,1114 - Cat 6 : 9,4523 - Cat 7 : 10,6669.

Pour rappel, la position des OS :

Cat 1 : 8,7491 - Cat 2 : 8,9702 - Cat 3 : 9,1914 - Cat 4 : 9,4523 - Cat 5 : 9,7815 - Cat 6 : 10,1600 - Cat 7 : 10,6669.

le président de la SCP a décidé de faire une proposition aux partenaires sociaux le 29 mai prochain, date de la prochaine réunion.

Des échanges en séance permettent de rappeler à quel coût était estimée notre position, 319.000 € et celle des OS était estimée à 821.000 €

Le CA demande que l'on appuie notre position si il le faut avec quelques nouvelles estimations d'ETA et d'affirmer avec fermeté que nous ne voulons pas examiner d'autres propositions.

Force est de constater que l'application des nouveaux minima avec effet au 1er janvier 09 devient de plus en plus impraticable au fur et à mesure que l'on avance dans le calendrier.

Négociations sectorielles : rapport réunion du 8 mai 09 et réactions au préavis de grève

La consultation des membres par mail a donné comme position majoritaire le maintien de notre position au niveau de la prime de fin d'année.

Les OS maintenant une position plus élevée que la nôtre, les négociations restent bloquées, le préavis de grève court jusqu'au 22 mai et la prochaine négociation est prévue le 20 mai.

Les résultats de notre enquête « observatoire économique des ETA » sont commentés en séance, diminution du chiffre d'affaire de 15,29 %, diminution des heures prestées de 8,55 %, diminution des contrats d'entreprises de 10,55 % et augmentation des heures de chômage économique. Ces résultats seront communiqués à tous les membres pour information.

On assiste malgré la diminution de tous ces paramètres et l'augmentation du chômage économique, au maintien de l'emploi dans le secteur en général.

Nous avons donc une position forte pour dire que face à l'incertitude de l'avenir économique, les ETA ne veulent pas prendre de risque supplémentaire en chargeant les frais salariaux.

Des mesures de lutte contre le chômage économique seraient plutôt plus utiles et donc l'appel à un débat qualitatif devrait être lancé car dans cette conjoncture économique, les OS sous-estiment tout à fait le côté économique et psychique de cette crise.

Sur ce débat, le lien est fait avec la rencontre que les partenaires sociaux doivent avoir au cabinet du Ministre Demotte le 28 mai prochain, dans le cadre de la crise subie par les ETA et des aides éventuelles qui pourraient leur être octroyées. Il s'agira ici de trouver une position commune à défendre avec les OS.

Pour nous, la 1ère priorité est de ne pas détruire de l'emploi et la seconde priorité est de lutter contre le chômage économique car celui-ci représente aussi un coût pour les employeurs dans la mesure où les frais fixes restent.

Si nous obtenons la récupération des subsides non perçus par le secteur vu l'augmentation du chômage économique, l'axe des négociations au cabinet Demotte devrait donc tendre vers des mesures plus qualitatives de relance économique du secteur et non seulement vers une augmentation des indemnités de chômage économique.

Une majorité des administrateurs estiment qu'il faut néanmoins envisager une indemnisation supplémentaire au chômage économique afin de répondre également à la demande des OS qui déjà dans leur cahier de revendications demandaient une intervention supplémentaire en faveur du FSEW pour le financement du chômage économique.

Les représentants liégeois évoquent la réaction des OS lors de leur présentation sur les conséquences de la crise économique dans les ETA liégeoises, certes, les OS étaient demandeuses d'une intervention supplémentaire en

faveur du chômage économique mais étaient aussi demandeuses en partie de mesures de relance économique pour les ETA.

Selon le président si on ne trouve pas de position commune avec les OS, on risque de ne répondre qu'à la seule revendication syndicale d'intervention sur le chômage économique, il est donc indispensable de trouver une position commune avec les OS sur nos autres revendications.

En conclusion, le CA demande qu'une position commune et cohérente soit adoptée avec les OS avant la rencontre chez le Ministre Demotte.

Suivi de dossiers divers :

1. FSEW : nouvelles règles de financement des formations

Un budget de 50.000 € au sein du FSEW est destiné à financer des formations dont la moitié est réservée aux OS, l'autre moitié à l'EWETA.

A partir de 2009, la moitié du budget EWETA (12.500 € max) servira, à couvrir les heures non prestées pendant les formations syndicales à raison de 3,70 € par heure (et non plus 4,95 € comme par le passé) de formation et par travailleur. Ces remboursements pris en compte à partir de janvier 2009 seront gérés par l'EWETA.

L'autre moitié (12.500 €) pourra être utilisée pour indemniser des formations techniques organisées soit par l'EWETA, soit par les ETA ou encore pour le projet Transition-Insertion de la FETAL à raison de 5000 € par an.

2. Plan de formations payantes organisées par l'EWETA

Les thèmes pouvant être proposés jusqu'à présent sont :

- Info sur l'énergie avec l'UNIPSO
- Info sur les aides à l'emploi avec Concertes et Unipso
- Info sur l'épilepsie
- Info sur le FSEW et le Fonds Maribel social
- Formations de base en sécurité et hygiène

Les administrateurs sont invités à contacter le secrétariat pour d'autres thèmes souhaités. L'EWETA accompagnera à titre gracieux les ETA dans le cadre du Fonds de l'Expérience professionnelle.

3. Intervention du secteur auprès du Ministre Donfut par rapport à la crise économique

Comme expliqué plus haut, le Ministre-Président Demotte ayant repris les compétences du Ministre Donfut, les partenaires sociaux seront reçus en son cabinet le jeudi 28 mai dans le cadre de la crise économique que traverse le secteur.

L'idée est de récupérer au minimum les subsides non dépensés par l'AWIPH en 2009 pour cause de chômage économique (prévision en moins d'1 million d'heures environ). Donc, il ne s'agit pas de dépense supplémentaire, ni pour l'AWIPH, ni pour la région wallonne.

A ce titre, l'EWETA souhaiterait obtenir des 'aides à titre exceptionnel pour les ETA telles que par ex, des aides pour les nouveaux marchés, des aides à la prospection commerciale, formation, etc... Les OS, elles, sont demandeuses d'un renforcement des allocations complémentaires allouées par le FSEW en cas de chômage économique.

Les partenaires sociaux se concerteront pour préparer cette rencontre et trouver des positions communes.

4. proposition de création d'une groupe de travail Economie sociale au sein de l'EWETA dans le cadre du décret du GW du 20/11/08 relatif à l'économie sociale et plus particulièrement les processus de

reconnaissance et d'évaluation des entreprises d'économie sociale.

Ce groupe est créé à l'initiative de Concertes, l'EWETA suivra ces travaux et se fera le relai de notre secteur. Un appel sera lancé aux membres pour faire partie de ce groupe de réflexion sur la position de notre secteur dans l'économie sociale.

Divers

Aucun point divers n'est mentionné.

Fait à Couillet, le 25 mai 2009

S.Emmanuelidis, Président

G. Niset, Directeur

[retour au sommaire des PV](#)